



Zurich, 6 avril 2018

Communiqué de presse

Lancement de «Züri Velo»

Lancement du système de vélos en libre-service mis en concession par la ville

Avec «Züri Velo», la ville se dote d'un système moderne comptant plus de 2000 vélos en libre-service. Le réseau de bike sharing a été inauguré aujourd'hui, dans le cadre de l'Urban Bike Festival. Il sera encore étoffé pour être disponible dans son intégralité à l'été 2019.

Zurich doit à une initiative prise par son conseil municipal en 2007 ce réseau de bike sharing, qui a fait l'objet d'un appel d'offres lancé par la ville en 2014 et remporté par PubliBike SA en février de l'année suivante. La planification a pris cependant un retard de deux ans dû à un litige concernant l'attribution. Le Tribunal fédéral ayant rendu sa décision, le département des ponts et chaussées de la ville de Zurich a pu octroyer la concession et donner son feu vert à la planification détaillée en juin 2017. L'installation des 30 premières stations, sur les 150 prévues, a commencé en mars 2018. Le réseau a été inauguré ce vendredi 6 avril par le conseiller municipal Filippo Leutenegger et le directeur de PubliBike Bruno Rohner qui, dans le cadre de l'[Urban Bike Festival](#), ont coupé symboliquement le ruban rouge, sur la Turbinenplatz.

Le réseau «Züri Velo» sera progressivement étendu pour être entièrement disponible à l'été 2019: plus de 150 stations seront équipées de 2250 vélos dans les quartiers principaux de City, Altstetten et Oerlikon, le long des axes qui relient ces quartiers ainsi que dans Zurich Nord et au bord du lac. Dès qu'une station est opérationnelle, elle s'affiche dans l'application et sur le site Internet de PubliBike. Les clients voient en temps réel le nombre de vélos et de vélos électriques disponibles à la station de leur choix. Du 6 au 8 avril 2018, les nouveaux vélos peuvent en outre être testés en présence de l'équipe PubliBike sur la Turbinenplatz et au Schiffbau,

2/4

dans le cadre de l'Urban Bike Festival. Un Züri Velo attend également les visiteurs au stand de la ville pour un trajet à bord du «vélo-photomaton».

La flotte se compose pour moitié de vélos électriques. Les vélos, dont le cadre en aluminium est léger et solide, ont été développés spécialement pour le bike sharing. Ils sont plus petits et, donc, plus maniables que des vélos ordinaires. Un système d'accès simple permet aux utilisateurs munis d'un smartphone et d'une carte de crédit, de télécharger l'application PubliBike, de s'enregistrer et de rouler. Il est également possible de prendre les vélos avec la carte SwissPass préalablement enregistrée dans le compte client PubliBike. Le service est destiné tant aux utilisateurs réguliers qu'occasionnels.

La ville de Zurich ne débourse pas un centime, «Züri Velo» étant financé par la publicité, les recettes et les contributions de sponsoring – la Banque cantonale de Zurich et ewz sont les sponsors principaux. L'exploitation, maintenance comprise, est assurée par la section d'intégration des Institutions sociales et exploitations de la ville de Zurich, sur mandat de PubliBike.

Remarque pour les rédactions:

- Pour les questions politiques: Filippo Leutenegger, conseiller municipal, téléphone 044 412 23 00
- Pour les questions concernant la concession: Christina Spoerry, responsable Stratégies de transport, téléphone 044 412 45 96, e-mail christina.spoerry@zuerich.ch
- Pour les questions concernant la mise en place, l'extension et l'exploitation: Service de presse CarPostal/PubliBike, téléphone 058 338 57 00, e-mail infomedia@carpostal.ch



3/4

Informations complémentaires

Les images à haute résolution d'une station «Züri Velo» (photo: PubliBike) peuvent être téléchargées sur Internet (www.stadt-zuerich.ch/zed) ou demandées au Service de presse CarPostal/PubliBike. Les informations et le plan des stations sont consultables sur le site Internet www.publibike.ch.

L'essentiel sur le système de location de vélos en libre-service «Züri Velo»

Caractéristiques des vélos

Le cadre alu unique et très léger des vélos convient pour des personnes mesurant entre 140 et 200 centimètres. De par leurs roues 20 pouces, ces vélos sont plus petits et maniables que les vélos classiques. Leurs pneus de 55 mm de largeur sont dotés d'une protection anticrevaillon intégrée, qui les protège également lors des passages sur les rails de tram. Les vélos sont par ailleurs équipés d'un moyeu à variation continue, de freins à disque hydrauliques ainsi que d'un éclairage LED à dynamo et la moitié d'entre eux disposent d'un moteur électrique qui permet une assistance jusqu'à une vitesse de 25 km/h. Pour les e-bikes de ce genre, le port du casque n'est pas obligatoire. Les batteries se chargent au courant écologique.

Location

L'accès au système de location en libre-service «Züri Velo» se fait en ouvrant le cadenas (Smartlock) installé sur le vélo/e-bike. Il suffit aux utilisateurs et utilisatrices de s'inscrire une seule fois via le site web ou l'application gratuite de PubliBike. Ils peuvent ensuite se servir de cette dernière pour rechercher un vélo/e-bike libre et activer le vélo/l'e-bike choisi via cette même application ou une carte RFID comme le SwissPass par exemple. Un trajet peut débuter à n'importe quelle station et se terminer à n'importe quelle autre. Il est également possible de faire des arrêts entre des stations.



Tarifs

On sait d'expérience que la plupart des clients utilisent le vélo moins d'une demi-heure par trajet. La première demi-heure étant gratuite pour ceux qui sont titulaires d'un abonnement, nombreux sont ceux qui ne déboursent pas plus que les frais d'abonnement. Il est recommandé aux utilisateurs réguliers de prendre un abonnement annuel, car l'utilisation des vélos leur reviendra moins cher. L'abonnement peut être ajouté sur le SwissPass. Le modèle tarifaire propose cinq variantes, qui vont de l'utilisateur occasionnel à l'utilisateur fréquent.

Quelle que soit la variante, la location d'un vélo traditionnel coûte 20 francs maximum pour 24 heures, celle d'un e-bike 40 francs:

QuickBike (pour utilisateur occasionnel) – pas de cotisation annuelle

les 30 premières minutes CHF 3.- pour le vélo (chaque minute supplémentaire 5 centimes) /

CHF 4.50 pour l'e-bike (chaque minute supplémentaire 10 centimes)

EasyBike – CHF 50.- par an

gratuité des 30 premières minutes pour le vélo (chaque minute supplémentaire 5 centimes) /

CHF 3.50 pour l'e-bike (chaque minute supplémentaire 10 centimes)

MaxiBike – CHF 200.- par an

gratuité des 30 premières minutes pour le vélo (chaque minute supplémentaire 5 centimes) /

CHF 1.50 pour l'e-bike (chaque minute supplémentaire 10 centimes)

FreeBike – CHF 400.- par an

gratuité des 30 premières minutes pour le vélo (chaque minute supplémentaire 5 centimes) /

gratuité des 30 premières minutes pour l'e-bike (chaque minute supplémentaire 10 centimes) /

Sans oublier:

BusinessBike – mobilité des collaborateurs pour les entreprises équipées ou non d'une station. Les tarifs sont fixés en fonction du nombre de collaborateurs et du souhait de l'entreprise de faire installer une station sur son site.

Stations de location

Environ 300 vélos sont disponibles à la bonne trentaine de stations déjà installées. Les vélos peuvent être garés aux stations tout comme des vélos normaux, c'est-à-dire que le système fonctionne sans bornes, mais aussi sans dispositifs de charge pour les e-bikes. Les batteries sont chargées de manière centralisée par PubliBike et changées sur place dès lors que le système signale un niveau de batterie faible. La technique de communication du système d'exploitation est intégrée dans les colonnes installées aux stations de location, lesquelles proposent également des informations à destination de la clientèle.